



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Droits d'enregistrement et de timbre

Question écrite n° 49844

Texte de la question

M. Jean Valleix demande à M. le ministre délégué au budget si, lorsqu'une commune devient l'associé unique d'une société d'économie mixte, l'actif étant composé d'immeubles, la publication au fichier immobilier de l'acte de transfert du patrimoine social, après dissolution de la société, peut bénéficier des dispositions de l'article 1042 du code général des impôts.

Données clés

Auteur : [M. Valleix Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49844

Rubrique : Enregistrement et timbre

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1469